

### Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes

Direction générale de l'offre de soins Sous-direction du pilotage de la performance des acteurs de l'offre de soins Bureau qualité et sécurité des soins

Personne chargée du dossier :

Personne chargée du dossier : Paule Kujas

tél.: 01 40 56 77 43

mél.: paule.kujas@sante.gouv.fr

Direction générale de la Santé Sous direction Politique des produits de sante et de la qualité des pratiques et des soins Bureau du médicament DGS/PP2

Personne chargée du dossier : Eliane Maaliki

tél.: 01 40 56 87 34

mél.: eliane.maaliki@sante.gouv.fr

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes

Α

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé (pour exécution)

Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements de santé (pour mise en œuvre)

**INSTRUCTION N° DGOS/PF2/DGS/PP2/2015/360** du 15 décembre 2015 relative à l'organisation de la mise en œuvre du diagnostic de territoire relatif aux pratiques de préparation des poches de nutrition parentérale

Date d'application : immédiate

NOR: AFSH1531229J

Classement thématique : Professionnels de santé

Validée par le CNP le 06 novembre 2015 - Visa CNP 2015 - 174

Déposée sur le site circulaire.legifrance.gouv.fr : oui

## Catégorie :

Directives adressées par le ministre aux services chargés de leur application, sous réserve, le cas échéant, de l'examen particulier des situations individuelles.

**Résumé**: La présente instruction a pour objectif de faire réaliser par les agences régionales de santé un diagnostic de territoire relatif aux pratiques de préparation des poches de nutrition parentérale pédiatrique. Ce diagnostic de territoire a été énoncé dans l'instruction N° DGOS/PF2/DGS/PP2/2015/85 du 20 mars 2015 relative à la gestion des risques liée à l'activité de nutrition parentérale en réanimation néonatale, en néonatalogie et en pédiatrie par la mise en place de bonnes pratiques organisationnelles.

**Mots-clés** : Nutrition parentérale, néonatalogie, pédiatrie, préparation magistrale et hospitalière, gestion des risques.

#### Textes de référence :

Article L.5111-1 du code de la santé publique

Article L. 5121-1 du code de la santé publique

Article L. 5126-1 et suivants du code de la santé publique

Article R. 5126-1 et suivants du code de la santé publique

Instruction N° DGOS/PF2/DGS/PP2/2015/85 du 20 mars 2015 relative à la gestion des risques liée à l'activité de nutrition parentérale en réanimation néonatale, en néonatalogie et en pédiatrie par la mise en place de bonnes pratiques organisationnelles

#### Annexe:

• Questionnaire «diagnostic de territoire relatif aux pratiques de préparation des poches de nutrition parentérale pédiatrique »

**Diffusion**: Les établissements de santé doivent être destinataires de cette instruction par l'intermédiaire des Agences régionales de santé (ARS), selon le dispositif existant au niveau régional.

L'objectif de la présente instruction est de fournir un format d'enquête sous forme de questionnaire aux agences régionales de santé (ARS) pour qu'elles puissent réaliser un diagnostic de territoire relatif aux pratiques de nutrition parentérale pédiatrique.

Cette instruction met en œuvre les recommandations de l'IGAS de janvier 2015 dans son rapport n°2014-168R «évaluation des pratiques en matière de nutrition parentérale pédiatrique », et plus particulièrement celles relatives à la réorganisation de l'offre territoriale de préparation des poches de nutrition parentérale.

Les résultats de cette enquête permettront de mettre en adéquation les besoins (niveaux de maternité, services de réanimation, de néonatalogie, de pédiatrie) et l'offre de production (production par des pharmacies à usage intérieur PUI et/ou des industriels), les circuits de distribution pour garantir les délais les plus courts et la sécurité d'approvisionnement en poches de nutrition parentérale.

Par ailleurs, les ARS pourront s'appuyer sur les données de l'enquête de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) menée auprès des établissements de santé ayant une activité de réanimation néonatale, soins intensifs, néonatalogie et pédiatrie en juillet 2014. Ces données ont été transmises à toutes les ARS en juin 2015 par voie dématérialisée par la direction générale de l'offre de soins. Enfin, les ARS pourront mobiliser les données de déclaration des préparations hospitalières des pharmacies à usage intérieur auprès de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

La synthèse des analyses régionales permettra d'élaborer une nouvelle cartographie des activités de nutrition parentérale intégrant la réforme territoriale, les offres des industrielles et des PUI, ainsi que les besoins.

Ce questionnaire comporte des informations relatives à :

- L'activité des services de réanimation néonatale de néonatalogie et ou de pédiatrie ;
- La préparation des poches de nutrition parentérale au sein de l'établissement de santé (préparation sur site ou sous-traitance) ;
- L'activité de sous-traitance de préparation des poches ;
- La sécurité des pratiques et la gestion des risques.

#### Modalités de recueil

Ce questionnaire est destiné aux directeurs d'établissements qui le transmettent aux pharmaciens gérants des pharmacies à usage intérieur (PUI). Ces derniers le complètent, en ligne le cas échéant, en lien avec les services de réanimation néonatale, de néonatalogie (dont soins intensifs) et/ou de pédiatrie sur la base des données de l'année 2014.

Ce questionnaire permettra une actualisation des données de 2013 recueillies par l'IGAS.

Chaque questionnaire complété est à transmettre aux ARS de leur région, par voie dématérialisée le cas échéant, au plus tard le 14 mars 2016.

Il est nécessaire de rappeler que les pratiques spécifiques de la nutrition parentérale à domicile sont exclues du champ de cette enquête

Pour la ministre et par délégation

signé

Jean DEBEAUPUIS Directeur général de l'offre de soins Pour la ministre et par délégation

signé

Benoit VALLET Directeur général de la santé

Pour la ministre et par délégation

signé

Pierre RICORDEAU Secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales

# Diagnostic de Territoire Pratiques en matière de nutrition parentérale

#### <u>Référence</u>

**Instruction DGOS/PF2/DGS/PP2/2015/85 du 20 mars 2015** relative à la gestion des risques liée à l'activité de nutrition parentérale en réanimation néonatale, en néonatalogie et en pédiatrie par la mise en place de bonnes pratiques organisationnelles

#### Public concerné

Agence régionale de santé (ARS)

Etablissement de santé

Maternité (niveau IIb et III, réanimation néonatale, néonatalogie (dont soins intensifs), pédiatrie Pharmacie à usage intérieur

#### Modalités de recueil et objectifs

Ce questionnaire est destiné aux directeurs d'établissement qui le transmettent aux pharmaciens gérants des PUI qui devront le compléter (en ligne le cas échéant ) en lien avec les services de réanimation néonatale, de néonatalogie (dont soins intensifs) et/ou de pédiatrie sur la base des données de l'année 2014.

Ce questionnaire a pour objectif notamment une actualisation des données de 2013 recueillies par l'Inspection Générale des Affaires Sociales.

Chaque questionnaire complété est à retourner aux ARS, par voie dématérialisée le cas échéant, pour réaliser un diagnostic de territoire des pratiques de nutrition parentérale, au plus tard le 28 septembre Ce diagnostic s'attache principalement réaliser une adéquation entre les besoins (niveaux de maternité, services de réanimation, de néonatalogie, de pédiatrie), et l'offre de production (PUI et/ou des industriels).

La nutrition parentérale à domicile est exclue du champ de cette enquête.

# Questionnaire

1-	Informat	tions	géné	rales

Nom de l'Etablis Adresse de l'Eta Finess Géograph Région : Département : Type d'établisse	blissement : nique :	rivé/ESPIC				
Nom du répond	<u>ant</u>					
<u>Fonction</u>						
<u>Téléphone</u>						
Adresse mail						
<ul> <li>2- Informations relatives à chaque service de maternité et service de réanimation néonatale, néonatalogie et/ou pédiatrie</li> <li>Niveau de la maternité :         Nombre de naissances en 2014 :     </li> <li>Compléter le tableau suivant avec les données de 2014 :</li> </ul>						
Service de réanimation néonatale (oui/non)	Nb de lits	Taux d'occupation	Service de néonatalogie dont Soins intensifs (oui/non)	Nb de lits	Taux d'occupation	
			I	I		

Service de pédiatrie <sup>1</sup> (oui/non)	Nb de lits	Taux d'occupation	Service de chirurgie (oui/non)	Nb de lits	Taux d'occupation

Ne seront comptabilisés que les patients ayant reçu une poche de nutrition parentérale Les transfert de patients entre services seront comptés deux fois

Service de réanimation	□ oui	Nombre d'enfants	
néonatale	□ non	hospitalisés en 2014	
Service de néonatalogie	□ oui	Nombre d'enfants	
ou de soins intensifs	□ non	hospitalisés en 2014	
Service de pédiatrie	□ oui	Nombre d'enfants	
	□ non	hospitalisés en 2014	

2

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les patients hospitalisés en oncologie seront comptabilisés en médecine

# 3- Pratiques en matière de nutrition parentérale au sein de votre établissement (tous services confondus) en 2014

	bre d'enfants ayant bénéficié d'une nutrition parentérale, y compris ceux ayant bénéficiés de aven® (année 2014) :
Votre	e établissement de santé (cocher une seule réponse) :
	prépare l'intégralité de ses poches de nutrition parentérale sous traite l'intégralité de la préparation de ses poches de nutrition parentérale prépare et a recours à des sous-traitants pour la préparation de ses poches de nutrition parentérale
Où so	ont préparées les poches de nutrition parentérale (cocher la réponse appropriée) :
	Dans un service de soin exclusivement  Dans la PUI exclusivement  Dans la PUI et dans un service de soins (notamment cas des urgences, WE et jours fériés)

A qui avez-vous fait appel en 2014 pour répondre aux besoins de chaque service de votre établissement en matière de nutrition parentérale et dans quelles quantités :

		(binaire, ternaires	Service de Néonatalogie (dont soins intensifs) nes total préparées , avec ou sans vitan	nines et poches de
		lipides avec	ou sans vitamines l	iposolubles)
Poches	Préparation			
préparées dans	standardisée			
le service de	Préparation à la			
soins	carte			
Poches	Préparation			
préparées par	standardisée			
la PUI de				
l'établissement	Préparation à la			
et pour son	carte			
usage propre				
Poches	Préparation			
préparées par	standardisée			
la PUI d'un				
autre	Préparation à la			
établissement	carte			
(sous-	Carte			
traitance)				
Poches	Préparation			
préparées par	standardisée			
Fasonut	Préparation à la			
rasonut	carte			

			6		1
		Service de	Service de	Services de	
		Réanimation	Néonatalogie	Pédiatrie et de	
		Néonatale	(dont soins		
		Neonatale	intensifs)	Chirurgie	
		Nombre de poc	nes total préparées	sur l'année 2014	
		-	, avec ou sans vitan		
			ou sans vitamines l	-	
Poches avec		iipiacs avec	ou sans vitamines i		
AMM					
Durée moyenne o	de ND stricte				
•	la carte) en jours				
•	de nutrition mixte				
(parentérale et e	ntérale) en jours				
Pourquoi les pres hospitalières ?	scripteurs de votre	établissement ont r	ecours à des prépa	rations magistrales	et / ou
Un contrat de so ou autre PUI) ?	destinées à votre us	age interne :		n des poches de nu : le sous-traitant (inc	
	ivité de préparation le contrat de sous-tr □ Oui	·		e auprès d'un indust	triel ou
Identité complète Identité 1 : Adresse 1 :	e du ou des sous-tra	itant (s) et adresse (	s):		
Identité 2 : Adresse 2 :					
	ii moyen de mise à o ordre et la réception	•		-traitant (industriel o	ou PUI)
Distance moyenn	e (Km) entre la PUI	et le site de product	ion du sous-traitant	::	
Décrire l'organisa	ation de la sous-trait	ance mise en place	:		
	maceutique de la pr ou sous traitant est r			non	

<ul><li>Le transport des poche</li><li>La réception des poche</li></ul>	es fait l'objet d'une traça es est effectuée par la Pl es font l'objet d'une lib	ıbilité de la température JI : □ oui - □ non	Fax - □ Téléphone - □ mail : □ oui - □ non e par le pharmacien de la PUI
	jà fait l'objet d'un audit   ation : □ oui - □ non e du dernier audit mené		
•	jà fait l'objet d'un audit : tions de transport : □ ou u dernier audit mené :		
Quel est le prix moyen (€)	unitaire de la poche « à	la carte » prévu au conti	rat ?
Quel est le prix moyen (€)	unitaire de la poche « st	andardisée » prévu au c	ontrat ?
	•	oréparation de poches d r le compte d'un autre (	e nutrition parentérale (usage établissement)
5.1 Activité			
La préparation est exclus - □ non	sivement réservée aux p	atients pris en charge d	ans votre établissement ? □ oui
La PUI a une activité de	sous traitant : □ oui - □ r	non	
Préciser les établisseme	nts pour lesquels vous ré	éalisez une sous-traitano	e:
Nombre de poches prép	arées par an (hors suppl	émentassions année 20	14) :
	alisées pour les besoins		éalisées dans le cadre
propres de l'établissen Nb de préparations	nent Nb de préparations à	d'une sous-traitance Nb de préparations	Nb de préparations à
standardisées	la carte	standardisées	la carte
La préparation est-elle rolle 7 Tous les jours 7/7  Seulement une par		□Ma □Me □Je □Ve □Sa [	□Di
Nb de jours de production	on par an (en 2014) :		

Quel est le délai moyen entre l'heures)  Aux services de soins de l'ét  Aux autres PUI donneuses of		I et la livraison des poches
L'activité de préparation de nut a- audit interne : □ oui - □	trition parentérale de l'établissement de I non	e santé a-t-elle l'objet d'un :
Si oui, préciser l'année	du dernier audit mené	
b- audit externe : □ oui - □	non	
Si oui, préciser l'année	du dernier audit mené	
5.2 Equipements et locaux		
	nombre de hottes	
	nombre total de postes	
	les hottes sont-elles dédiées à la NP ?	□ oui - □ non
Hotte à flux d'air laminaire	Année (s) d'acquisition de chaque hotte	
	nombre d'isolateurs	
	nombre total de postes	
Isolateur	les isolateurs sont-ils dédiés à la NP ?	□ oui - □ non
	Année (s) d'acquisition de chaque	
	isolateur	
	.55.255.	
Automate (pompe)	nombre d'automates	
	Année d'acquisition de chaque équipement	
uftata da la sal diciti ( )	sian (hana ana)	
rficie du local dédié à la préparat	tion (nors sas) :	
nation de la capacité maximale d ombre de poches /an) :	le production en relation avec la plage l	noraire actuelle (hors week
nation de la canacité maximale	e de production au regard des équipe	ements actuels (en nombr

<ul> <li>le nombre supplémentaire de postes possible</li> </ul>	:
• le nombre supplémentaire de hottes possible	:
<ul> <li>le nombre supplémentaire d'isolateur possible</li> </ul>	e :
En cas de projet de prestation pour le compte d'un aut permettent-ils le stockage des poches de nutrition parentéra	
Souhaiteriez-vous poursuivre votre activité de préparation d	e poche de nutrition parentérale ?
Poursuivre votre activité ? :	
Développer et accroître votre activité ? : □ o	ui - □ non
<ul> <li>Sous-traiter votre activité ? :</li> </ul>	
<ul> <li>Si oui, à qui souhaitez-vous confier votre act</li> </ul>	ivité ?
<ul> <li>La PUI d'un autre établissem</li> </ul>	
Fasonut ? : □ oui - □ non	
1,400,140,172,001,121,101,1	
Existence d'un projet de modification des locaux de l'unité d	e préparation ? □ oui - □ non
- si oui projet d'évolution à $\ \square$ 2 ans	□5 ans
Le cas échéant, préciser la capacité cible de production envis	sagée (nombre de poches/an)
Ce projet dispose t'il d'un financement : □ oui - □ non	
ce projet dispose that diffinding ment. — our — non	
De quel recours disposez-vous en cas de panne technique ?	
. □ ZAC	
☐ Hottes	
□ Automate	
☐ Prestataire externe	
□ Aucun	
Décrire l'organisation dégradée	
5.3 Personnel	
Quels sont les moyens humains dédiés à cette activité d	le préparation (gestion de l'activité et analyse
pharmaceutique et bionettoyage inclus, mais hors contrôle	
<ul> <li>pharmacien (PH, assistant, praticien attaché) :</li> </ul>	
• interne : ETP	<del></del>
• externe : ETP	
préparateur : ETP	
• IDE: ETP	
Ouvrier professionnel ou ASH : ETP	
autres (préciser) : ETP	

!	5.4 Pratiques et système d'informa	ation			
•	L'établissement est équipé d'un logiciel de prescription de nutrition parentérale :				
•	Une analyse pharmaceutique est - □ non	réalisée sur toutes les prescription	ns de nutrition parentérale ?□ oui		
•	Si la prescription est information préparation ? □ oui - □ non	sée, le logiciel de prescription e	st interfacé avec le logiciel de		
•	Y a-t-il une ressaisie dans le logic Effectuez vous un contrôle de la La préparation est manuelle :   La préparation est elle automatis	ressaisie ? 🗆 oui - 🗆 non ui - 🗆 non			
	5.5 Contrôles				
	L'établissement de santé dispose	d'un laboratoire de contrôle $^2$ : $\square$ o	ui - 🗆 non		
	Contrôles des poches fabriquées				
		Systématique sur toutes les poches oui/non	Si non, préciser la fréquence (exemple 1/jour, 2/semaine, etc)		
	Dosage du sodium		-		
	Dosage du potassium				
	Dosage d'autres électrolytes				
	(champ libre : préciser lesquels				
	et à quelle fréquence)				
	Dosage du glucose				
	Mesure de l'osmolalité				
	Pesée de la poche				
	Mirage de la poche				
	Vérification de l'intégrité de la				
	poche				
	Contrôle microbiologique				
	Contrôle des endotoxines				
	Contrôle de l'étiquetage				
	Autre contrôle				
,	L'activité de contrôle peut-elle nécessaire au contrôle): □ oui - □	_	le la production (hors personnel		

Au moins un média fill test est réalisé annuellement :  $\square$  oui -  $\square$  non

5.6 Validation du procédé:

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le laboratoire de contrôle n'est pas forcément dédié aux contrôles des poches de nutrition parentérale

Tout le personnel impliqué dans la production réalise au moins un média fill test par an : □ oui - □ non				
Le personnel a-t-il reçu une formation théoriqu	ue ? : □ oui - □ non			
Le personnel a-t-il été habilité ? : □ oui - □ non				
6- Sécurité des pratiques et Gestion des Risq	was .			
L'établissement a-t-il initié une démarche d'év Si oui de quel type ?	aluation des pratiques de NP ? □ oui - □ non			
<ul><li>☐ AMDEC</li><li>☐ Etude des risque à priori</li></ul>				
□ Autres?				
Indiquer vos thématiques de travail et préciser	· l'échéancier			
☐ La prescription	Echéance (MM/AAAA) :			
☐ La préparation	Echéance (MM/AAAA) :			
☐ Le stockage	Echéance (MM/AAAA) :			
☐ L'administration	Echéance (MM/AAAA) :			
Commentaires libres				